

Secrétariat : golf d'Auch-Embats, route de Montesquiou ,32000 Auch

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU GERS 2018

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

- **DAMES** (pas de tour qualificatif)

Samedi 7 juillet sur le golf d'Auch-Embats (même jour que la finale Messieurs)

Cette compétition est réservée aux golfeuses licenciées dans un club de golf du Gers et membres de l'AS de ce club (*lien 1*).

Les inscriptions devront parvenir au golf d'Auch-Embats avant le mercredi 4 juillet à 14 heures (golfauchembats@wanadoo.fr) et au secrétariat du CD32 (gayet.didier@wanadoo.fr).

Formule : **Stroke-play** ; départs des marques bleues.

Les équipes seront composées de 6 joueuses au maximum. Les 5 meilleurs scores de chaque équipe seront retenus pour le classement. En cas d'égalité les scores des 6^e départageront les équipes.

Le prix du green-fee est fixé à 25 € par joueuse.

- **MESSIEURS**

Cette compétition est réservée aux golfeurs licenciés dans un club de golf du Gers et membres de l'AS de ce club (*lien 1*).

Elle se déroulera en 3 tours qualificatifs sur les golfs de Barbet, Fleurance et Las Martines et une finale sur le golf d'Auch-Embats.

Chaque club doit constituer une liste de 18 joueurs. Seuls les joueurs figurant sur cette liste pourront participer aux qualifications et à la finale. Ces listes des 18 joueurs devront être envoyées avant le samedi 17 mars à 14 heures au secrétariat du CD32 (gayet.didier@wanadoo.fr).

Chaque club devra utiliser au minimum 12 joueurs de cette liste sur les trois tours de qualification (et les 18 joueurs inscrits maximum).

1^{er} tour : le samedi 24 mars sur le golf de Barbet

Formule : **Stroke-play** ; départ des marques blanches.

Chaque club présentera 6 joueurs au départ. Cette liste de 6 joueurs devra être envoyée avant le mercredi 21 mars à 14 heures au golf de Barbet (contact@golf-barbet.com) et au secrétariat du CD32 (gayet.didier@wanadoo.fr).

Le prix du green-fee est fixé à 25 € par joueur.

2^e tour : le samedi 28 avril sur le golf de Fleurance

Formule : **Four-some** ; départ des marques blanches.

Chaque club présentera 3 équipes de 2 joueurs. Cette liste de 3 équipes devra être envoyée avant le mercredi 25 avril à 14 heures au golf de Fleurance (golfdefleurance@gmail.com) et au secrétariat du CD32 (gayet.didier@wanadoo.fr).

Le prix du green-fee est fixé à 25 € par joueur.

3^e tour : le samedi 26 mai sur le golf de Las Martines

Formule : **Stroke-play** ; départ des marques blanches.

Chaque club présentera 6 joueurs au départ. Cette liste de 6 joueurs devra être envoyée avant le mercredi 23 mai à 14 heures au golf de Las Martines (golf.las.martines@wanadoo.fr) et au secrétariat du CD32 (gayet.didier@wanadoo.fr).

Le prix du green-fee est fixé à 25 € par joueur.

Calculs du classement des équipes pour accès à la finale

Seront additionnés les 4 meilleurs scores de chaque équipe pour les tours 1 et 3 (disputés en stroke-play) et les 2 meilleurs scores de chaque équipe du tour 2 (disputé en four-some). Pour que le poids du 2^e tour ne soit pas inférieur à ceux des tours 1 et 3, les scores du tour 2 seront multipliés par 2.

En cas d'égalité, le score du 5^e joueur du tour 3, puis du 5^e joueur du tour 1, puis du 6^e joueur du tour 3, puis du 6^e joueur du tour 1 départagera les équipes.

Les 4 premières équipes accéderont à la finale, les 2 autres seront éliminées.

Finale : le samedi 7 juillet sur le golf d'Auch-Embats (même jour que le championnat dame par équipes).

Formule : un four-some et quatre simples en match-play

Il y aura deux demi-finales le matin : 1^{er} contre 4^e et 2^e contre 3^e. Les gagnants des demi-finales s'affronteront l'après-midi pour le titre et les perdants pour la 3^e place.

Chaque équipe présentera 6 joueurs (issus de la liste des 18). Les listes de ces 6 joueurs, mentionnant leur index et leur numéro de licence et précisant les noms des 4 joueurs retenus pour les simples et ceux des 2 joueurs retenus pour le four-some, devront parvenir au golf d'Auch Embats avant le mercredi 4 juillet à 14 heures (golfauchembats@wanadoo.fr) et au secrétariat du CD32 (gayet.didier@wanadoo.fr).

Les rencontres seront constituées par ordre d'index, les meilleurs affrontent les meilleurs.

Chaque match devant avoir un vainqueur, il faudra continuer en play-off en cas d'égalité au terme des 18 trous. Ils se joueront « en mort subite » sur les trous 10, 11 et 9, à renouveler autant de fois que nécessaire.

Il est impératif que les joueurs arrêtent le jeu dès que leur match-play a un vainqueur.

Le prix du green-fee est fixé à 25 € par joueur.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL (dames et messieurs)

Samedi 8 septembre sur le golf de Guinlet

Formule : Stroke-play / stableford net

Cette compétition est réservée aux golfeurs et golfeuses appartenant à l'un des sept golfs du Gers.

Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36.

L'inscription des joueurs se fera obligatoirement auprès des clubs d'appartenance. Ces clubs devront faire parvenir par mail la liste des participants, mentionnant leur index et leur numéro de licence, avant le mercredi 5 septembre à 14 heures au golf de Guinlet (eauze@golfdeguinlet.com).

Les horaires de départ, qui se feront par ordre d'index croissant, seront à consulter sur le site de la ffgolf (<http://www.ffgolf.org>).

Il y aura une seule série homme, une seule série dame et une série jeune U16.

Les départs seront les suivants :

- Hommes : marques blanches.
- Dames : marques bleues.
- Jeunes : en fonction de l'âge selon les distances préconisées par la ffgolf.

En cas d'égalité de score, les joueurs seront départagés selon les modalités préconisées par la ffgolf.

Le prix du green-fee est fixé à 25 € par personne.

Comme il y aura un classement net en stableford, les joueurs ayant joué, en cours de partie, un nombre élevé de coups ne leur permettant plus de figurer honorablement au classement brut devront relever leur balle et jouer uniquement pour le net.

Récompenses

Seront récompensés par des médailles ou trophées :

- les 3 premiers brut et les 3 premiers net, homme et dame,
- le premier brut sénior, homme et dame (plus de 50 ans pour les dames et les hommes),
- le premier brut jeune, garçon et fille.

Des lots sont également prévus pour récompenser les meilleurs.

Heures de départs : Pour chaque rencontre, le club organisateur devra communiquer les heures de départ aux autres clubs participants et au secrétariat du CD 32 au plus tard 48 heures avant la date de la compétition.

Voiturettes : elles sont autorisées sur présentation d'un certificat médical de moins de 3 mois.

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat du CD 32 reste à votre disposition :
gayet.didier@wanadoo.fr ; tél : 06-07-10-00-29.